

Vos références : N° de parquet 1554/04
N° d'instruction : 1/05/3
Procédure criminelle

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le greffier


Madame le Juge,

Dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre X des chefs d'assassinats, tentative d'assassinats et destructions, relative à l'attaque aérienne de l'emprise militaire française Descartes, menée à BOUAKE, le 6 novembre 2004 et au cours de laquelle neuf militaires français ont trouvé la mort tandis que trente-huit autres ont été blessés, vous m'avez, le 15 janvier 2008, adressé une requête visant à faire déclassifier le rapport de fin de mission de l'Ambassadeur Le LIDEC portant sur la période du 14 décembre 2002 au 30 juillet 2005, document protégé au titre du « Secret défense ».

Par la présente je porte à votre connaissance que j'estime devoir me rallier à l'avis défavorable à la déclassification de ce document, tel qu'émis par la Commission Consultative du Secret de la Défense Nationale le 3 avril 2008 sous son numéro 2008-04.

Je vous prie d'agréer, Madame le Juge, l'expression de ma considération distinguée.



Bernard KOUCHNER

Madame Florence MICHON
Juge d'instruction à la Cour d'Appel de Paris
Tribunal aux armées de Paris
BP 421
00477 ARMEES